

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Commission de la science, de
l'éducation et de la culture
CH-3003 Berne

www.parlement.ch
wbk.csec@parl.admin.ch

À l'attention des gouvernements
cantonaux

Le 6 octobre 2023

22.424 n lv. pa. Badertscher. Etiquetage des denrées alimentaires. Indiquer si le transport a été effectué par avion
Ouverture de la procédure de consultation

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, et Messieurs,

Le 17 août 2023, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national a chargé son secrétariat de lancer une consultation sur l'avant-projet relatif à l'objet cité en titre auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, des associations faîtières de l'économie ainsi qu'auprès d'autres milieux concernés.

Le délai de réponse est fixé au **22 janvier 2024**.

La Commission propose d'étoffer la liste des indications devant figurer sur les étiquettes des denrées alimentaires de sorte que le moyen de transport, notamment le transport aérien, soit déclaré. Cela doit notamment inclure les transports aériens de denrées fraîches comme la viande, le poisson, les fruits et les légumes.

Veuillez trouver ci-joint l'avant-projet assorti du rapport explicatif. Les documents relatifs à la consultation sont aussi disponibles aux adresses suivantes :

- <https://www.parlament.ch/fr/organe/commissions/commissions-thematiques/commissions-csec/rapports-consultations-csec>
- <https://www.fedlex.admin.ch/fr/consultation-procedures/ongoing#Parl>



Dans le cadre de cette procédure, les Services du Parlement collaborent avec l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand; RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi nous saurions-vous gré de nous faire parvenir votre avis sous forme électronique (prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF), dans le délai imparti, à l'adresse suivante :

lmr@blv.admin.ch

Mme Manel Nobel (tél. 058 465 24 75 ; manel.nobel@blv.admin.ch), de OSAV, et Mme. Lena Frey (tél. 058 322 90 75 ; lana.frey@parl.admin.ch), du secrétariat de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Fabien Fivaz
Président de la commission

Annexes :

- Avant-projet mis en consultation et rapport explicatif (d, f, i)
- Liste des destinataires de la consultation (d, f, i)